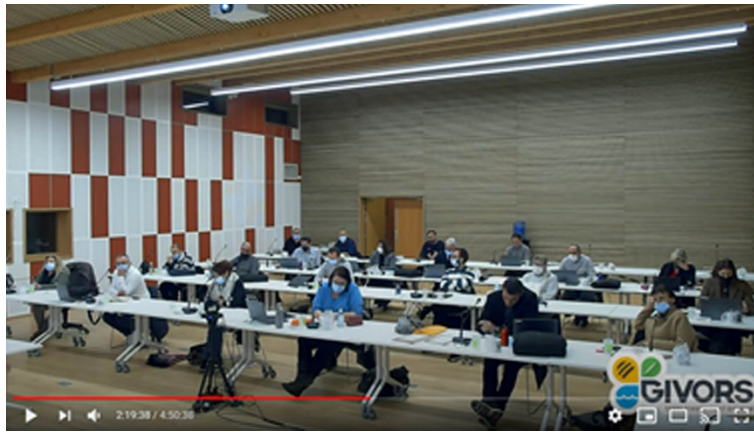


Compte rendu du conseil municipal de Givors du jeudi 28 janvier 2021

Pour voir le conseil en vidéo cliquez : <https://youtu.be/UeIJ8EmLedo>



Le conseil municipal a commencé avec vingt minutes de retard et a duré 4 heures 50 ! Certains élus de l'opposition parlent longuement et se répètent, ce qui ne peut que rallonger inutilement la durée de cette réunion. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau, car nous avons le même problème lors du mandat précédent. Dans ce compte rendu, j'indique mes commentaires personnels entre parenthèses.

La première délibération est la plus importante du mandat : elle concerne le **débat d'orientation budgétaire (DOB)**. Il a été rapporté par la première adjointe Laurence Frety. Voici les cinq axes de cette orientation budgétaire.

- 1) Une ville éducative et attentive à notre jeunesse ; l'éducation sera la priorité. À noter le projet de rétablir une cuisine centrale (qui serait une espèce de soviétisation de la fabrication des repas).
- 2) Agir pour une ville solidaire, citoyenne et fraternelle. Je résumerais les propositions de Mme Frety de cette manière : il faut sortir Givors de la misère (dans laquelle l'ont plongée 68 années de gestion communiste avec la complicité active des socialistes)...
- 3) Ville attractive et dynamique : développer l'économie et l'emploi. Même remarque que précédemment sur la gestion passée du PCF.
- 4) Agir pour une ville apaisée. On notera (avec satisfaction) le projet de renforcer la vidéoprotection.
- 5) Agir pour une mairie exemplaire, moderne et financièrement saine. Très bel objectif après le calamiteux rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion socialo-communiste de la ville. Je développe ce point. Pas d'augmentation des impôts, prépaiement pour les services municipaux, rénovation énergétique, éclairage public plus écologique, maîtrise des dépenses de fonctionnement, réorganisation des services, ramener la durée du temps de travail du personnel au temps légal de 1607 heures par an (aujourd'hui on est loin en dessous).

M. Mellies déplore l'attitude « délétère » de Mme Charnay qui avait demandé un conseil municipal en vidéo (NB sans présence physique) et qui n'est même pas présente (M. Boudjella soulignera plus tard qu'elle a fait cette demande dans la presse, mais qu'elle ne l'a pas faite au maire !). Les avancées réelles de ces orientations masquent mal les problèmes, dit-il. Par exemple, la multiplication des « commerces communautaires », et il réclame la diversité dans ce domaine. En ce qui concerne la sécurité, il souligne que la prévention ne suffit pas et donc que l'objectif de « tolérance zéro » du maire n'a pas les moyens nécessaires pour aboutir. Il note que le DOB ne parle pas des problèmes toujours non résolus du centre commercial de Bans. M. Boudjellaba rétorquera que ce centre commercial a été construit par la SAGIM, société d'économie mixte de la ville. (Et alors, cette SAGIM n'est-elle pas présidée par M. Boudjellaba et son

conseil d'administration complètement dominé par les élus de sa majorité? Mais le maire répondra plus tard sur ce point)

M. Decourselle invoque la nécessité de baisser les impôts, ce qui est possible vu l'absence d'endettement de la ville, et il met en garde contre l'augmentation des dépenses de personnel. Il se dit « attristé » de l'absence de Mme Charnay qui a tenu des propos diffamants à l'égard de M. Boudjellaba à l'audience du tribunal administratif concernant la requête d'annulation des élections municipales déposée par le PCF. Il invoque une absence d'ambition pour ce DOB et insiste sur la rénovation de la zone commerciale des Deux vallées qui devient hideuse. (Il n'évoque pas le gros problème posé par sa proposition, c'est que cette zone qui se situe dans le lit du Gier est inconstructible désormais à cause du risque d'inondation, aucun aménagement qui changerait l'emprise des bâtiments n'est autorisé). À ce moment-là M. Boudjella lui coupe la parole et indique que 37 % du budget de la commune est consacré aux emplois précaires. Madame Braco (élue PS) regrette qu'on ait parlé de Mme Charnay en son absence.

Dalila Allali met les choses au point sur l'échec du centre de santé de l'ancienne majorité qui reste une coquille vide. « On ne peut pas mentir aux Givordins », reproche-t-elle à madame Braco.

(À ce niveau du débat pourtant très intéressant, je peux regretter le manque de classe du conseil, les énervements de Mme Allali et les boutades de M. le maire n'arrangent pas les choses.)

Monsieur Noto, lui, insiste pour dire qu'il est contre les maisons médicales privées! (On notera donc que l'élu de la France Insoumise est contre le projet municipal de maison médicale à l'emplacement de l'ancienne sécurité sociale)

M. Boudjellaba note (à juste titre) que les aménagements urbains jouent un rôle important dans la sécurité des biens et des personnes. Il informe de la création d'une direction « sécurité » à la mairie et sur la reconstitution de l'équipe des 7 policiers municipaux (sans compter les ASVP) dans un premier temps et la création de trois nouveaux postes supplémentaires au moment du vote du budget.

M. Ramouhni donne des leçons à tout le monde (dans la plus pure tradition de la France Insoumise)...

M. Boudjellaba va renforcer l'action du CCAS (avec notamment la nomination d'une direction) et insiste sur le fait qu'il ne fera plus de clientélisme. À propos du centre commercial de Bans, il informe qu'en tant que président de la SAGIM il a saisi des avocats, que pour la friche de Fives/Famer il a saisi la Métropole sachant que cette friche industrielle est en zone inondable soumise à un « PAPI » (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations). Il envisage une charte éthique sur les valeurs républicaines pour les élus et le personnel. En ce qui concerne la vaccination, il confirme un problème d'approvisionnement en doses. L'objectif « zéro chômeur » est décidé avec la commune de Grigny.

Dans les délibérations qui suivent, j'évoque seulement l'acquisition de deux bâtiments situés au bord du Gier dans la presqu'île, pour l'installation future de la maison de santé du projet des médecins libéraux de Givors et l'installation d'une annexe du laboratoire d'analyses UNIBIO ainsi que d'une crèche. Il est curieux que M. Mellies ne soit pas d'accord avec le choix du site, préférant installer cette maison de santé à l'hôpital, et vote quand même pour la délibération.

Une convention sera signée avec la Région pour l'aide au commerce. Il sera question de l'avenir du Chalet des neiges, etc.

Alain Pelosato

Le 29/01/2021